

St-Etienne, le 23 janvier 2020

Délégation Régionale
6, Allée Drouot
Parc Giron
42100 ST ETIENNE
Téléphone : 04 86 06 31 30
Télécopie : 04 86 06 31 31
Courriel : dl.saintetienne@sacem.fr

Mairie de Saint-Appolinard
Hôtel de Ville
42520 Saint-Appolinard

Madame, Monsieur Le Maire,

Le rassemblement des « Classes en 0 » est un des moments forts de la commune. Il permet d'animer la ville et de renforcer le lien entre les générations.

Très souvent, l'organisation de cette manifestation est assurée par un collectif ou une association dédiée à cet événement peu habitué aux démarches administratives à mener du fait qu'ils ne sont pas organisateurs réguliers. Ils leur arrivent d'omettre leur déclaration à la SACEM lorsque leur manifestation est agrémentée de musique plus par méconnaissance que par volonté de léser les créateurs de musique.

Pourtant, les conditions d'organisation ne permettent pas de prétendre à l'exonération de droits d'auteur, les diffusions musicales n'étant pas dans ce cas précis organisées dans un cadre privé, gratuit et familial (article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

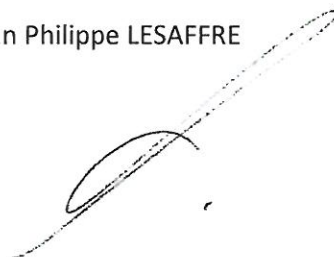
Aussi, je vous remercie d'informer les classards **de déclarer au préalable leur manifestation** par mail (dl.saintetienne@sacem.fr), par Internet (<https://clients.sacem.fr/>) ou par téléphone (04.86.06.31.30).

Cela leur permet de bénéficier d'une réduction pour déclaration au préalable, de budgéter le montant des droits d'auteur au mieux et d'anticiper cette dépense afin d'éviter tout problème de trésorerie lorsque nous prenons contact avec eux après la manifestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Délégué Régional

Jean Philippe LESAFFRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Philippe LESAFFRE", written over a faint, light-colored signature line.